

## Renseignements généraux

Note : Afin d'alléger le texte, les termes et les expressions utilisés englobent les deux genres grammaticaux.

### Qui peut remplir cette demande

Vous pouvez présenter une demande de sélection temporaire dans le cadre de l'un des volets du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), si vous avez l'intention de venir travailler temporairement au Québec à temps plein dans un emploi temporaire spécialisé ou peu spécialisé rémunéré à haut salaire ou à bas salaire.

Vous pouvez présenter une demande de sélection temporaire lorsque l'offre d'emploi offerte n'est pas pour le compte d'une entreprise sur laquelle vous exercez un contrôle et qui n'est pas dans un secteur inadmissible visé aux articles 1 ou 2 de l'Annexe E du *Règlement sur l'immigration au Québec*. Ces secteurs sont les suivants :

1. Prêts sur salaire, encaissement de chèques ou prêts sur gage;
2. Production, distribution ou vente de produits pornographiques ou sexuellement explicites ou services reliés à l'industrie du sexe comme la danse nue ou érotique, les services d'escorte ou les massages érotiques.

Pour tout renseignement concernant le Programme des travailleurs étrangers temporaires, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) au <https://www.quebec.ca/immigration/travailler-temporairement/programme-travailleurs-etrangers-temporaires>.

Pour que votre demande soit traitée dans les meilleurs délais, l'employeur qui vous offre un emploi temporaire (à durée déterminée) devrait présenter auprès du Ministère Emploi et Développement social/Service Canada (EDSC) une demande d'Évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT) ou devrait avoir obtenu une EIMT positive ou neutre. Pour tout renseignement concernant les règles fédérales applicables au Programme des travailleurs étrangers temporaires, votre employeur doit consulter le site Web d'EDSC à la page suivante <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers.html>.

**Remarque :** Veuillez ne pas remplir cette demande si votre catégorie d'emploi n'est pas visée par l'exigence d'obtenir une EIMT ou s'il n'est pas nécessaire de détenir un permis de travail pour occuper l'emploi proposé ou si la durée de l'emploi offert est de 30 jours ou moins ou si le poste offert n'est pas rétribué. Dans ces cas, veuillez consulter le site Web d'[Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#) pour connaître la marche à suivre relative à votre situation.


### Marche à suivre

Vous devez remplir les parties 1 et 2 du formulaire Demande de sélection temporaire – Programme des travailleurs étrangers temporaires, en vous référant aux renseignements généraux.

Rassemblez tous les documents demandés dans le format exigé (original, copie certifiée conforme ou photocopie). Consultez, lorsque précisé, la *Liste des autorités reconnues pour certifier conformes des documents* au <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/formulaires/formulaire-titre/liste-autorites.html>.

1. Si vous faites une demande en ligne dans le cadre du volet des talents mondiaux, des postes à hauts salaires et des postes à bas salaires, joindre le présent formulaire dûment rempli et signé ainsi que tous vos documents et pièces justificatives dans Arrima. Le paiement des frais exigibles se fera également dans Arrima avant de transmettre la demande de sélection temporaire (DST).
2. Si vous faites une demande papier dans le cadre du volet agricole, du Programme des travailleurs agricoles saisonniers et du volet des fournisseurs de soins à domicile, placez vos documents et pièces justificatives dans l'ordre suivant :
  - **Le paiement des droits exigibles<sup>1</sup>;**
  - **La Partie 1 dûment remplie et signée;**
  - **La Partie 2 dûment remplie;**
  - **Les autres formulaires et déclarations, dûment remplis et signés, le cas échéant;**
  - **Tous vos documents et pièces justificatives dans l'ordre indiqué dans la Partie 2.**

1. Les frais d'examen de votre demande ne sont pas remboursables.

  **Votre demande doit être complète**, c'est-à-dire qu'elle doit **obligatoirement** contenir le paiement des droits exigibles, les parties 1 et 2 dûment remplies et signées, les formulaires dûment remplis et signés ainsi que tous les documents demandés dans le format exigé (original, copie certifiée conforme, photocopie), sans quoi **elle pourrait être rejetée**.

Assurez-vous d'avoir daté et signé tous les formulaires et toutes les déclarations et de conserver une photocopie de tous les documents que vous soumettez au Ministère.

Il est possible de transmettre tous ces documents directement à l'employeur qui vous offre l'emploi temporaire. Pour ce faire, remplissez et signez la section du formulaire intitulée *Autorisation donnée à l'employeur* permettant à l'employeur qui vous offre l'emploi temporaire de vous représenter dans les démarches auprès du Ministère. Prenez note que le Ministère transmettra la décision relative à votre CAQ à l'employeur, le cas échéant.

---

## Important

Vous devez informer les autorités du Ministère de tout changement aux réponses indiquées dans votre demande dans les 30 jours suivant ce changement.

Notez que les originaux des documents que vous soumettez peuvent être exigés en tout temps au cours du traitement de votre demande.

Nous acceptons les types de signatures suivantes pour votre demande:


- La signature manuscrite originale;
- La signature manuscrite photocopiée;
- La signature manuscrite apposée à l'aide d'un accessoire technologique (par exemple un stylet, un écran tactile ou une souris);
- La signature manuscrite numérisée (par exemple en apposant une signature manuscrite sur un document papier et en numérisant le document signé).

Les autres types de signatures (numériques ou dactylographiés) **ne sont pas acceptés**.

## Traduction

Si vous soumettez des documents **ou des parties de documents** dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez fournir :

- **Le document dans la langue d'origine**, dans le format exigé (original, copie certifiée conforme ou photocopie) ;
- **L'original de la traduction intégrale faite par un traducteur reconnu**. Pour connaître les exigences liées aux traductions et la définition de traducteur reconnu, consultez le site Web du Ministère au <https://www.quebec.ca/immigration/regles-documents-formats#c175600>.

  **Si le document original est rédigé en français ou en anglais, mais qu'il comporte un sceau dans une autre langue, vous devez absolument faire traduire ce sceau.**

## Recours aux services d'une personne rémunérée

Le formulaire et les instructions ont été conçus de manière à permettre aux personnes désireuses d'immigrer au Québec de remplir leur demande sans aide. Il n'est donc pas nécessaire de recourir aux services d'une personne rémunérée pour entreprendre vos démarches.

Si vous décidez de retenir les services d'une personne rémunérée, vous devez savoir que pour mieux protéger les candidates et candidats à l'immigration contre les pratiques douteuses ou illégales, le Ministère ne traite qu'avec :

- Les membres en règle du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec;
- Les personnes titulaires d'une autorisation spéciale délivrée par ces organismes;
- Les consultants en immigration reconnus par le Ministère et inscrits au **Registre québécois des consultants en immigration**.

Pour connaître la liste des consultants reconnus, veuillez consulter le site Web suivant : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/registre-quebecois-des-consultants-en-immigration>.

## Procuration

Si vous souhaitez qu'une personne vous représente auprès du Ministère, vous devez joindre à votre demande le formulaire [Mandat de représentation \(A-0525-AF\)](#) signé par vous et par cette personne.

## Personnes qui vous accompagnent

L'époux(-se) ou conjoint(e) de fait qui vous accompagne ou qui vient vous rejoindre au Québec doit obtenir certaines autorisations pour travailler ou étudier. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web du Ministère à la page <https://www.quebec.ca/immigration/travailler-temporairement/programme-travailleurs-etrangers-temporaires/conjoint-et-enfants>.

L'enfant à charge qui vous accompagne ou qui vient vous rejoindre au Québec doit, pour pouvoir étudier, obtenir un Certificat d'acceptation du Québec dans le cadre du Programme des étudiants étrangers ainsi qu'un permis d'études délivré par le gouvernement du Canada. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web du Ministère à la page <https://www.quebec.ca/immigration/travailler-temporairement/programme-travailleurs-etrangers-temporaires/conjoint-et-enfants>.

---

## Définitions

### Classification nationale des professions

Le document publié par le gouvernement du Canada à l'adresse : <https://noc.esdc.gc.ca/Accueil/Bienvenue>.

### Emploi temporaire

Un emploi dont la durée ne peut pas dépasser 36 mois.

### Emploi à temps plein

Un emploi dont la période de travail est de minimum 30 heures par semaine.

### Emploi spécialisé ou peu spécialisé

Un emploi spécialisé est celui dont la catégorie FÉER est 0, 1, 2 ou 3 selon la Classification nationale des professions. Un emploi peu spécialisé est celui dont la catégorie FÉER est 4 ou 5 selon la Classification nationale des professions.

### Requérant

La ressortissante ou le ressortissant étranger qui présente une demande de sélection temporaire dans le cadre de l'un des volets du PTET.

### Rémunération à haut salaire ou à bas salaire

Un emploi rémunéré à haut salaire est celui dont le salaire est égal ou supérieur au seuil salarial fixé par le gouvernement du Canada. Un emploi rémunéré à bas salaire est celui dont le salaire est inférieur au seuil salarial fixé par le gouvernement du Canada. Pour plus d'informations, visitez le site Web du Ministère au <https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embaucher-immigrant/embaucher-travailleur-etranger-temporaire/poste-haut-salaire/etablir-salaire>.

### Volets du Programme des travailleurs étrangers temporaires

Le travailleur étranger temporaire est admissible à :

- Un emploi faisant partie du Volet des talents mondiaux (emploi spécialisé à haut salaire). Pour en savoir plus sur ce volet, visitez le site Web du Ministère au <https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embaucher-immigrant/embaucher-travailleur-etranger-temporaire/travailleur-hautement-specialise>;
- Un emploi faisant partie de la Liste des professions admissibles au traitement simplifié. Pour en savoir plus sur ce volet, visitez le site Web du Ministère au <https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embaucher-immigrant/embaucher-travailleur-etranger-temporaire/traitement-simplifie>;
- Un emploi faisant partie de la catégorie des fournisseurs de soins à domicile (emploi spécialisé ou peu spécialisé à haut salaire ou à bas salaire). Pour en savoir plus sur ce volet, visitez le site Web du Ministère au <https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embaucher-immigrant/embaucher-travailleur-etranger-temporaire/embaucher-fournisseur-soins-domicile>;
- Un emploi dans le domaine de l'agriculture primaire (emploi peu spécialisé à bas salaire). Pour en savoir plus sur ce volet, visitez le site Web du Ministère au <https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embaucher-immigrant/embaucher-travailleur-etranger-temporaire/embaucher-travailleur-agricole>;
- Un emploi régulier (emploi spécialisé ou peu spécialisé à haut salaire ou à bas salaire). Pour en savoir plus sur ce volet, visitez le site Web du Ministère au <https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embaucher-immigrant/embaucher-travailleur-etranger-temporaire>.



## Partie 1 – Formulaire

Remplissez toutes les sections du formulaire en vous référant aux pages Renseignements généraux, au besoin. Si vous manquez d'espace, utilisez une feuille séparée et inscrivez-y le numéro de la section correspondante.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

## 1. Demande antérieure

Avez-vous déjà présenté une demande de sélection temporaire pour travail ou une autre demande de sélection temporaire ?

Oui Non

Si oui, veuillez indiquer votre numéro de référence individuel [ ] ou votre numéro de dossier [ ].

Veuillez cocher  
le volet dans lequel vous  
présentez cette demande  
de sélection temporaire.

## ► 2. Volet du Programme des travailleurs étrangers temporaires

Un emploi faisant partie du Volet des talents mondiaux (emploi spécialisé à haut salaire)

Un emploi faisant partie de la Liste des professions admissibles au traitement simplifié

Un emploi faisant partie de la catégorie des fournisseurs de soins à domicile (emploi spécialisé ou peu spécialisé à haut salaire ou à bas salaire)

Un emploi dans le domaine de l'agriculture primaire (emploi peu spécialisé à bas salaire)

Un emploi régulier (emploi spécialisé ou peu spécialisé à haut salaire ou à bas salaire)

## 3. Renseignements sur votre identité

Genre Féminin Masculin

Indiquez vos nom(s)  
et prénom(s) en caractères  
d'imprimerie tels qu'ils figurent  
dans votre passeport.

[ ] [ ]  
Nom(s) de famille à la naissance Prénom(s)

[ ] [ ]  
Nom(s) de famille après le mariage (s'il y a lieu) Autres noms ou prénoms que vous utilisez ou sous lesquels on vous connaît (s'il y a lieu)

Si vous possédez  
plusieurs passeports,  
donnez l'information du  
passeport que vous utilisez  
pour entrer au Canada,  
le cas échéant.

[ ]  
N° de passeport

[ ] [ ]  
Citoyenneté Date de naissance (année/mois/jour)

## Lieu de naissance

[ ] [ ] [ ]  
Ville Province ou État Pays ou territoire

Indiquez l'adresse du domicile où vous demeurez actuellement.

#### 4. Adresse du domicile

Numéro	Rue	Appartement	Ville
Province ou État	Code postal	Pays ou territoire	
Téléphone au domicile	Téléphone au travail	Autre téléphone	
Courriel	Autre courriel		

Indiquez l'adresse de correspondance si elle est différente de votre adresse actuelle et indiquez le nom de la personne qui y réside si cette adresse ne se rapporte pas directement à vous.

#### 5. Adresse de correspondance

Numéro	Rue	Appartement	Ville
Province ou État	Code postal	Pays ou territoire	
Téléphone	Courriel		
Nom(s) et prénom(s) de la personne	Lien avec cette personne		

#### 6. Renseignements sur l'emploi temporaire offert

Vous devez obligatoirement déclarer tous les membres de votre famille qui se trouvent encore à l'étranger et qui vous accompagnent ou vous accompagneront au Québec. Utilisez une autre feuille au besoin.

Indiquez le(s) nom(s) et prénom(s) en caractères d'imprimerie tels qu'ils figurent sur votre passeport.

Nom et prénom	Genre		Date de naissance (année/mois/jour)	Lieu de naissance (ville/pays ou territoire)	Lien avec le requérant principal
	Féminin	Masculin			

#### 7. Renseignements sur l'emploi temporaire offert

Indiquez le nom de l'entreprise dans laquelle vous avez l'intention de travailler comme elle figure au Registre des entreprises du Québec.

Nom de l'entreprise	
Numéro d'entreprise du Québec	Titre du poste offert

Avez-vous l'intention d'occuper temporairement un emploi au Québec ?      Oui      Non

Si oui, répondez aux questions suivantes :

Notez que la détermination du code associé à la Classification nationale des professions (CNP) est un critère qui relève du MIFI et d'EDSC/Service Canada.

Quelle profession avez-vous l'intention d'exercer au Québec ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse du lieu où s'exerceront l'emploi ou les adresses des lieux, le cas échéant.

\_\_\_\_\_

Numéro du code associé à la Classification nationale des professions (à titre indicatif seulement)

Le contrôle inclut tout contrôle juridique ou de fait, direct ou indirect, de quelque manière que ce soit que vous exercez sur cette entreprise.

► Avez-vous l'intention d'occuper cet emploi dans une entreprise dans laquelle vous exercez un contrôle ? Oui Non

Un refus d'engagement de votre part pour la durée de votre emploi entraînera le refus de la présente demande de sélection temporaire, et ce, en vertu de l'article 4 du Règlement sur l'immigration au Québec (RIQ).

► Je m'engage à séjourner au Québec pour la durée de l'emploi concerné par cette DST Oui Non

Indiquez tous les diplômes obtenus, à partir du plus récent, à l'exception de celui correspondant à vos études primaires. Indiquez S. O. si vous ne détenez pas d'études secondaires ou postsecondaires.

## ► 8. Renseignement sur vos études secondaires et postsecondaires

\_\_\_\_\_

Nom de l'établissement et pays ou territoire

\_\_\_\_\_

Titre du diplôme obtenu

Domaine de formation, s'il y a lieu

Période des études: De \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Date de début (année/mois) Date de fin (année/mois)

\_\_\_\_\_

Nom de l'établissement et pays ou territoire

\_\_\_\_\_

Titre du diplôme obtenu

Domaine de formation, s'il y a lieu

Période des études: De \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Date de début (année/mois) Date de fin (année/mois)

\_\_\_\_\_

Nom de l'établissement et pays ou territoire

\_\_\_\_\_

Titre du diplôme obtenu

Domaine de formation, s'il y a lieu

Période des études: De \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Date de début (année/mois) Date de fin (année/mois)

\_\_\_\_\_

Nom de l'établissement et pays ou territoire

\_\_\_\_\_

Titre du diplôme obtenu

Domaine de formation, s'il y a lieu

Période des études: De \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Date de début (année/mois) Date de fin (année/mois)

\_\_\_\_\_

Nom de l'établissement et pays ou territoire

\_\_\_\_\_

Titre du diplôme obtenu

Domaine de formation, s'il y a lieu

Période des études: De \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Date de début (année/mois) Date de fin (année/mois)

Indiquez **seulement** les expériences de travail pertinentes pour l'emploi temporaire offert au Québec. Ces expériences doivent être acquises légalement dans des emplois rémunérés à temps plein ou à temps partiel.

Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire en inscrivant vos nom(s) et prénom(s) ainsi que le titre de la section. Si vous ne détenez aucune expérience de travail pertinente, indiquez S.O. (sans objet).

## 9. Renseignements sur vos expériences professionnelles reliées à l'emploi temporaire offert au Québec

Nom complet de l'entreprise

Ville

Pays ou territoire

Titre du poste occupé

Nombre d'heures travaillées par semaine

### Période de travail

De  à

Date de début (année/mois)

Date de fin (année/mois)

### Principales tâches accomplies

Nom complet de l'entreprise

Ville

Pays ou territoire

Titre du poste occupé

Nombre d'heures travaillées par semaine

### Période de travail

De  à

Date de début (année/mois)

Date de fin (année/mois)

### Principales tâches accomplies

Nom complet de l'entreprise

Ville

Pays ou territoire

Titre du poste occupé

Nombre d'heures travaillées par semaine

### Période de travail

De  à

Date de début (année/mois)

Date de fin (année/mois)

### Principales tâches accomplies

Nom complet de l'entreprise

Ville Pays ou territoire

Titre du poste occupé Nombre d'heures travaillées par semaine

Période de travail

De [ ] à [ ]  
Date de début (année/mois) Date de fin (année/mois)

Principales tâches accomplies

[ ]

Nom complet de l'entreprise

Ville Pays ou territoire

Titre du poste occupé Nombre d'heures travaillées par semaine

Période de travail

De [ ] à [ ]  
Date de début (année/mois) Date de fin (année/mois)

Principales tâches accomplies

[ ]

Nom complet de l'entreprise

Ville Pays ou territoire

Titre du poste occupé Nombre d'heures travaillées par semaine

Période de travail

De [ ] à [ ]  
Date de début (année/mois) Date de fin (année/mois)

Principales tâches accomplies

[ ]



## 10. Séjour au Québec

Vous devez déclarer vos statuts de séjour au Québec durant les cinq dernières années. Au besoin, utilisez une autre feuille. Cochez la case correspondant à votre situation.

	De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Permis d'études	Permis de travail	Fiche de visiteur	Autres (précisez)
1						
2						
3						
4						
5						

## 11. Personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente dans le cadre de votre demande

Aucun traitement prioritaire ou particulier n'est accordé lorsque vous retenez les services d'une personne rémunérée. Tous les dossiers de candidature sont traités de la même façon.

Avez-vous recours à une personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente ?      Oui      Non

Si oui, vous devez identifier la personne en cochant la case appropriée et en inscrivant les renseignements demandés :

D'un avocat membre du Barreau du Québec ?

D'un notaire membre de la Chambre des notaires du Québec ?

D'une personne titulaire d'une autorisation spéciale délivrée par le Barreau du Québec ou par la Chambre des notaires du Québec ?

D'un consultant en immigration ?

D'une autre personne rémunérée ?

S'il s'agit d'un consultant en immigration ou d'une autre personne rémunérée, indiquez ses nom, prénom et numéro d'inscription tels qu'ils apparaissent au Registre québécois des consultants en immigration :

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom	Prénom(s)
<input type="text"/>	
Numéro d'inscription	

## 12. Autorisation donnée à l'employeur

Vous êtes libre de donner ou non l'autorisation de vous représenter à l'employeur qui vous offre un emploi temporaire au Québec. Il s'agit d'un consentement facultatif et le refus de donner l'autorisation n'entraînera aucune conséquence sur le traitement de votre demande.

Je refuse de donner à mon futur employeur le pouvoir de me représenter auprès du Ministère.

Je donne au représentant de mon futur employeur, M. ou M<sup>me</sup> \_\_\_\_\_, le pouvoir de me représenter auprès du Ministère dans l'accomplissement de tous les actes nécessaires à la délivrance du Certificat d'acceptation du Québec. Cette autorisation demeurera en vigueur pour la durée du traitement de la présente demande de sélection temporaire dans le cadre du PTET à moins d'être révoquée par écrit.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à

_____	
Ville et pays	Date (année/mois/jour)
_____	_____
Nom(s) et prénom(s) du requérant	Signature du requérant

## 13. Protection de vos renseignements personnels

### Utilisation de vos renseignements personnels fournis

Les renseignements personnels collectés dans ce formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande de sélection temporaire. Il est possible que nous utilisions vos renseignements personnels à des fins d'étude, de recherche, de production de statistiques ainsi que pour l'évaluation de programme ou de la qualité des services. Nous pourrions aussi les utiliser pour vous communiquer de l'information concernant nos programmes ou toute information pertinente à votre demande.

### Protection de vos renseignements personnels

Vos renseignements personnels seront traités de façon confidentielle. Ils ne seront consultés que par les personnes employées du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) qui ont qualité pour les recevoir, lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Notez que certains risques, règles, garanties et droits sont associés au traitement de vos renseignements personnels et que nous mettons tout en œuvre afin d'assurer la protection de ceux-ci.

Vos renseignements personnels seront conservés conformément à notre calendrier de conservation.

### Conséquences de votre refus de répondre à la demande

Si vous refusez de répondre à cette demande obligatoire de renseignements personnels, nous pourrions refuser ou rejeter votre demande de sélection temporaire.

### Conséquences du retrait de consentement

Notez qu'étant donné que cette demande est obligatoire, il ne vous sera pas possible de retirer votre consentement.

### Vos droits en lien avec vos renseignements personnels

Vous avez le droit d'être informé(e) des renseignements personnels que nous détenons sur vous, de vous les faire communiquer et d'en demander la rectification.

Si vous êtes sur le territoire de l'Union européenne, vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos renseignements personnels ou de demander la limitation du traitement. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels au sein du Ministère. Pour savoir comment faire, consultez notre site Web à l'adresse suivante: <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information>.

Si vous pensez que l'utilisation de vos renseignements personnels n'est pas conforme à la [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels](#), vous pouvez porter plainte à la Commission d'accès à l'information du Québec.

### Consentement à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels

Le consentement que vous donnez dans ce formulaire est valide jusqu'à ce que les objectifs de la collecte soient atteints.

**J'ai lu cette section sur la protection des renseignements personnels et je consens à la collecte et à l'utilisation de mes renseignements personnels.**

### Aide pour comprendre la portée du consentement

Pour obtenir de l'assistance afin de vous aider à comprendre la portée du présent consentement, il est possible de communiquer par téléphone avec le Centre de contacts clientèle au 514 864-9191 de la région de Montréal ou de l'extérieur du Québec et au 1 877 864-9191 d'ailleurs au Québec (sans frais).

## ► 14. Déclaration du requérant

### Je déclare que :

- Les renseignements contenus dans la présente demande et, le cas échéant, les documents annexés sont complets et exacts et que j'aviserai le Ministère de tout changement aux réponses indiquées dans cette demande dans les 30 jours suivant ce changement;
- L'offre d'emploi n'est pas pour le compte d'une entreprise sur laquelle j'exerce un contrôle.

### Je m'engage à :

- Occuper cet emploi temporaire et à travailler pour l'employeur indiqué dans la présente demande, ou, si je suis un travailleur dans le domaine de l'agriculture, pour les employeurs indiqués dans cette demande, le cas échéant;
- Communiquer le plus rapidement possible avec l'organisme de réglementation compétent au Québec si ma profession ou mon métier nécessite une autorisation d'exercice (p. ex. : permis d'exercice délivré par un ordre professionnel, certificat de compétence délivré par la Commission de la construction du Québec, autorisation d'enseigner délivrée par le ministère de l'Éducation, certificat de qualification professionnelle délivré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, certificat délivré par l'Autorité des marchés financiers);
- Obtenir, si nécessaire, une autorisation d'exercice auprès de l'organisme qui réglemente l'exercice de ma profession ou de mon métier au Québec, ou pour porter un titre professionnel réservé.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section précédente.

### Je comprends que le Ministère peut :

- Vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis et, je comprends que communiquer au ministère un renseignement que je sais ou que j'aurais dû savoir être faux ou trompeur constitue une infraction passible d'une amende;
- Rejeter toute demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur ou pour motif d'intérêt public;
- Refuser d'examiner ou rejeter une demande de la part d'une personne qui a fourni, depuis cinq ans ou moins, un renseignement ou un document faux ou trompeur relativement à une demande présentée en vertu de la *Loi sur l'immigration au Québec* ou qui a fait l'objet d'une décision prise pour un motif d'intérêt public;
- Annuler une décision si elle a été prise sur la foi d'une demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur, si elle a été prise par erreur ou si les conditions requises pour la prise d'une décision favorable ont cessé d'exister ou si l'intérêt public l'exige;
- Me convoquer à une entrevue afin que je lui démontre la véracité des faits contenus dans mes déclarations, que je lui ai fourni tous les renseignements ou documents qu'il juge pertinents ou afin d'établir l'authenticité, l'intégrité ou la validité des documents contenus dans ma demande;
- Rejeter toute demande d'une personne qui n'a pas respecté une condition imposée en vertu du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* (DORS/2002-227) alors qu'elle séjournait au Québec dans les cinq ans précédant l'examen de la demande;
- Rejeter toute demande d'une personne qui n'a pas respecté une obligation lui incombant en vertu de l'article 8, 13, 14 ou 15 de *Règlement sur l'immigration au Québec* (RLRQ, chapitre 1.0.2.1, r. 3) dans les cinq ans précédant l'examen de la demande.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_  
Ville Pays ou territoire Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Nom(s) et prénom(s) du travailleur (requérant)

\_\_\_\_\_  
Signature du travailleur (requérant)

## Partie 2 – Liste des documents à soumettre à l'appui de la demande

Cochez la case correspondant à chacun des documents que vous soumettez. Vous devez obligatoirement joindre cette liste dûment remplie à votre demande de sélection temporaire et fournir tous les documents demandés, dans le format exigé, sans quoi votre demande pourrait être rejetée.

Pour connaître les règles en matière d'exigences documentaires (format et traduction des documents), consultez le site Web du Ministère au <https://www.quebec.ca/immigration/regles-documents-formats>.



N'envoyez pas de documents originaux, à moins d'indication contraire, car les documents soumis ne sont pas retournés.

Formulaires et déclarations		Format exigé	Document soumis
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande de sélection temporaire – Programme des travailleurs étrangers temporaires (A-0506-CF).</li> </ul>	Original	

La demande (parties 1 et 2) et les déclarations (sauf mention facultative) doivent être dûment remplies, datées et signées.

### Mandat de représentation

Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.

2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mandat de représentation (formulaire A-0525-AF), dûment remplie et signée par vous et la personne qui vous représente.</li> </ul>	Photocopie	
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autorisation spéciale du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec, s'il y a lieu.</li> </ul>		

Vous devez fournir ce formulaire si vous faites appel à une personne pour vous conseiller, vous assister ou vous représenter dans le cadre de votre demande. Ce formulaire est disponible sur le site Web du Ministère au <https://www.quebec.ca/immigration/se-faire-representer>.

Si la personne qui vous représente n'est pas membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec, vous devez fournir ce document.

## Pièces justificatives

### Identité

4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pages de votre passeport valide, indiquant l'identité, la date de délivrance et d'expiration du passeport ainsi que toute modification apportée à ces renseignements;</li> <li>Permis de travail, permis d'études, de séjour ou fiches visiteurs des cinq dernières années, le cas échéant.</li> </ul>	Photocopie	

### Études et travail

5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diplôme(s), le cas échéant;</li> </ul>	Photocopie	
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevés de notes de vos études, le cas échéant;</li> </ul>		
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevés 1, si vous avez déjà rempli une déclaration d'impôt au Canada ou au Québec;</li> </ul>		
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attestation(s) de travail;</li> </ul>		
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>Curriculum vitae détaillé et à jour;</li> </ul>		
10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat de travail signé avec votre futur employeur.</li> </ul>		

Pour chaque expérience de travail pertinente déclarée dans la présente demande, veuillez nous transmettre une attestation de travail.

Des contrats de travail type sont disponibles sur le site Web du Ministère au <https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embayer-immigrant/embayer-travailleur-etran-ger-temporaire>.

## Paiement des droits exigibles

1. Le paiement des frais exigibles doit être fait dans le profil Arrima de l'employeur pour les volets des postes à hauts salaires, les postes à bas salaires et les talents mondiaux.

Le traitement de votre demande ne débutera qu'après le paiement des droits exigibles. Si le paiement n'a pas été joint à votre demande, s'il est insuffisant ou impossible à encaisser, nous vous retournerons votre demande.

2. Pour le volet des fournisseurs de soins à domicile, pour le Programme des travailleurs agricoles saisonniers et pour le volet agricole, le paiement doit être joint à la demande et envoyé par la poste.

Vous devez payer en devises canadiennes. L'argent comptant et les chèques personnels ne sont pas acceptés. Consultez le site Web du Ministère pour savoir quels sont les droits exigibles et les modes de paiement acceptés : <https://www.quebec.ca/immigration/travailler-temporairement/programme-travailleurs-etrangers-temporaires/autorisations/demande-selection-temporaire#c136589>.

11	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour payer par carte de crédit (Visa, MasterCard, American Express), vous devez remplir le formulaire suivant et le joindre à votre demande :<ul style="list-style-type: none"><li>– Paiement par carte de crédit (A-0591-F0).</li></ul></li></ul>	Original	
----	--	----------	--